

La Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach et ses communes membres : un territoire respectueux des animaux

Protéger son animal grâce à la castration et à la stérilisation

Source – extrait du site de 

ÉVITER UNE REPRODUCTION NON DÉSIRÉE

La raison la plus évidente de castrer ou stériliser son animal est d'éviter les reproductions non désirées. Tous les maîtres ne souhaitent pas accueillir des chiots et des chatons sous leur toit. S'occuper d'eux nécessite du temps et de l'espace. Trouver de bons adoptants peut aussi être délicat : il faut assumer les frais vétérinaires nécessaires avant de céder un animal dont l'identification est obligatoire.

LIMITER LES COMPORTEMENTS INSTINCTIFS DES ANIMAUX

Pour les propriétaires, castrer ou stériliser son compagnon est la garantie d'avoir à ses côtés un animal équilibré. L'opération réduit, voire supprime, les comportements instinctifs qui peuvent s'avérer dangereux : bagarres, marquages, fugues etc. Cela participe ainsi à la tranquillité publique.

PRÉVENIR CERTAINES MALADIES

Stériliser ou castrer son animal, c'est aussi de la prévention. Vous le protégez de certaines maladies graves. En effet, selon les vétérinaires, 25 à 50 % des chiennes développent une tumeur mammaire en vieillissant et ce risque descendrait à 0,5 % pour les chiennes stérilisées avant leurs premières chaleurs. D'autres cancers sont également largement réduits.

La stérilisation : un rempart contre les abandons

Triste record français du pays européen le plus « coutumier » dans l'abandon des animaux de compagnie : 100 000 abandons de chiens et chats par an, c'est 12 abandons par heure !
(source Ouest France - Publié le 25/11/2021)

CÔTÉ CHIENS

Pour les chiens, la stérilisation permettant de limiter les naissances favorise également les adoptions en refuge, et ainsi permet de poursuivre la politique vertueuse « zéro euthanasie d'animaux sains ».

CÔTÉ CHATS

L'engouement des Français pour les chats ne cesse de croître et la population féline domestique était de **13,5 millions en 2016**, soit une progression d'environ 400 000 chats par an. **En 4 ans, un couple de chats peut être à l'origine de plus de 20 000 naissances.**

En 2017, on estimait entre 11 à 12 millions le nombre de chats errants dans les rues françaises dont **80 % en moyenne qui entrent en fourrière sont euthanasiés.** Les chats sont devenus victimes de leur domestication. **La non-stérilisation** des chats par leur propriétaire est **la première cause de mauvais traitement, d'abandon et in fine d'euthanasie.**

À la suite de l'engagement de la CCARB et de 17 de ses communes volontaires, une **vingtaine d'individus ont été stérilisés** durant le dernier trimestre 2023, identifiés et relâchés sur leur site de capture. L'avancement de cette action est encourageant, cependant elle est tributaire du nombre de bénévoles menant ces campagnes de piégeage longues et compliquées.

Enfin, les particuliers sont aussi encouragés à participer à cet effort citoyen : la prolifération de chats est **avant tout le résultat de l'inaction des propriétaires** dans le contrôle de la reproduction de leurs animaux.

La CCARB lance la 1^{ère} campagne de stérilisation 2024 sur son territoire !

La CCARB encourage ses habitants à stériliser leurs animaux : un kit de solidarité sera remis.

Afin de soutenir une **politique publique volontariste**, la CCARB remettra à tous les propriétaires du territoire **ayant fait stériliser leur animal un kit de solidarité animale** (sur présentation de justificatifs et dans la limite des stocks disponibles).

Participer à la protection animale : pour votre animal, prenez rendez-vous avec votre vétérinaire dès maintenant afin d'éviter les portées du printemps !

Pour toutes demandes ou suggestions : animaux@alsacerhinbrisach.fr ou 03 89 72 31 86.

Stérilisez vos animaux et adoptez en refuge !

Texte que vous pouvez intégrer dans vos panneaux électroniques :

« CHIENS, CHATS
PROLIFERATION = SOURCE DE
SURPOPULATION DANS LES REFUGES
STÉRILISEZ VOTRE ANIMAL !
DÈS MAINTENANT PENSEZ-Y ET
RECEVEZ UN KIT DE SOLIDARITÉ ANIMALE.
Contact : animaux@alsacerhinbrisach.fr »



Contact :

Pour tout ce qui concerne les refuges : merci de voir directement avec leurs services ou sur leur site internet.
Pour toute autre demande : animaux@alsacerhinbrisach.fr